



Presse

10 rue de Solférino
75333 Paris Cedex 07
Tél : 01 45 56 77 26
Fax : 01 45 56 78 74

Parti Socialiste

www.parti-socialiste.fr

presse@parti-socialiste.fr

Paris, le 13 mars 2007,

**Communiqué d'Adeline Hazan,
Secrétaire nationale aux Droits de l'Homme et Libertés
et François Vauglin, Délégué national aux questions LGBT**

La Cour de Cassation renvoie le mariage au législateur

Quinze jours après avoir renvoyé l'homoparentalité au législateur, la Cour de Cassation fait de même avec le mariage pour les couples de même sexe.

Ces deux décisions de la Cour démontrent très clairement la nécessité de faire évoluer la loi pour que l'égalité des droits bénéficie à tous : conjugalité pour deux personnes de même sexe et homoparentalité sont autant de situations oubliées par le droit.

Pourtant, les dizaines de milliers d'enfants qui vivent dans un cadre homoparental n'ont toujours pas accès aux liens juridiques protecteurs avec leurs parents auquel tout enfant doit avoir droit.

Aujourd'hui, il est démontré que les couples de même sexe qui souhaitent se marier n'ont toujours pas accès à ce statut qui leur permet d'inscrire leur relation dans une histoire et des droits familiaux.

Seules, les propositions de Ségolène Royal répondent aux problèmes quotidiens rencontrés par nos concitoyens et respectent la valeur républicaine d'Égalité : ouverture du mariage et de l'adoption aux couples de même sexe sont des mesures qu'il devient urgent d'adopter.